



ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE
FRANCE • BTP

PACTE
RSE

UNE VISION DURABLE
UN ENGAGEMENT PUBLIC

2018





**SE MOBILISER
POUR LE PROGRÈS SOCIAL,
POUR NOS CLIENTS
ET NOTRE ENVIRONNEMENT**

L'Entreprise Générale française, modèle unique, a accompagné plus d'un siècle de développement économique, a façonné notre environnement, notre habitat, a conçu, réalisé, exploité, les réseaux de communication les plus modernes au fil des progrès techniques qu'elle a suscités, accompagnés, anticipés.

Aujourd'hui, nos entreprises, fortes de la richesse de leur histoire, du savoir-faire de leurs femmes et de leurs hommes, conscientes des nouveaux enjeux de notre société, des attentes de nos concitoyens, des urgences du moment, relèvent les défis du bien-être au travail sur leurs chantiers, du changement climatique, de la frugalité énergétique, de la biodiversité. Elles veulent continuer à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, le confort de leurs logements, l'efficacité, la rapidité de leurs moyens de transport dans le respect d'engagements qu'elles ont tenu à inscrire dans un Pacte social et environnemental, prolongement naturel du Pacte social et sociétal de 2013.

Convaincues que ce défi ne peut être relevé sans la participation active de l'ensemble des professionnels de la construction, les Entreprises Générales de France entendent mener cette démarche avec eux et contribuer ainsi au progrès de tous les métiers de l'acte de construire au bénéfice de leurs clients publics et privés.

I. FEMMES, HOMMES ET TERRITOIRES

Nos performances et nos engagements en matière sociale et sociétale

1. PRÉVENIR TOUJOURS MIEUX LES RISQUES	04
2. DES EFFECTIFS EN ÉVOLUTION	06
3. UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE FORMATION	09
4. DES RÉMUNÉRATIONS ATTRACTIVES	10
5. DES PARCOURS PROFESSIONNELS DYNAMIQUES	10
6. PROMOUVOIR L'INSERTION	11
7. FAVORISER L'EMPLOI LOCAL	11
8. RECHERCHER ET DÉVELOPPER : UNE VOCATION PERMANENTE	12
9. PARTICIPER À LA TRANSITION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT	13

II. TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nos performances et nos engagements en matière environnementale

1. PRÉSERVER LES RESSOURCES ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	14
2. RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS DE CHANTIER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ	17
3. RENFORCER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	18

Les indicateurs affichés dans ce Pacte RSE 2018 proviennent d'une première consolidation des chiffres des adhérents d'EGF.BTP. Ils seront affinés et mis en perspective chaque année pour observer les progrès accomplis.

I. FEMMES, HOMMES ET TERRITOIRES

Les entreprises générales sont pleinement engagées, au sein de leurs territoires, dans la valorisation du capital humain et le progrès social.

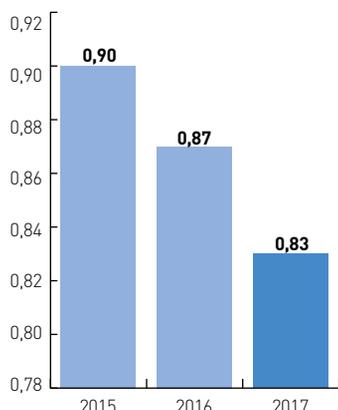
Il n'y a de richesses que d'hommes, tout particulièrement dans le BTP. C'est pourquoi les Entreprises Générales de France, conscientes de cette réalité, sont pleinement engagées pour favoriser le progrès social de tous les hommes et les femmes qui participent à leurs chantiers : en faisant le maximum pour prévenir les risques, toujours importants dans la construction ; en investissant dans le développement des compétences ; en proposant des rémunérations attractives à leurs salariés ; en contribuant à l'insertion des publics en difficulté ; en favorisant l'emploi local ; mais aussi en investissant dans la recherche et la modernisation du secteur.

1

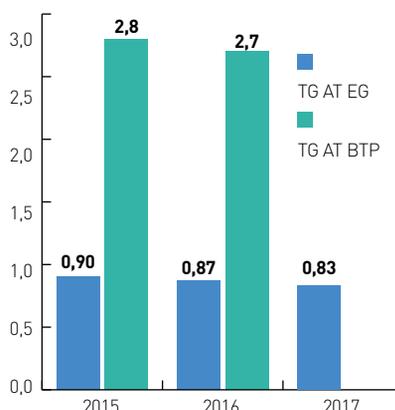
PRÉVENIR TOUJOURS MIEUX LES RISQUES

LA SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE TOUS LES ACTEURS SUR CHANTIER CONSTITUE UNE PRIORITÉ CONSTANTE ET ABSOLUE POUR LES ENTREPRISES GÉNÉRALES. LA PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ SE POSITIONNE AU TOUT PREMIER RANG DE LEURS ACTIONS.

→ Taux de gravité (TG) des accidents du travail (AT) des entreprises générales (EG)



→ Comparaison avec le BTP des TG des AT



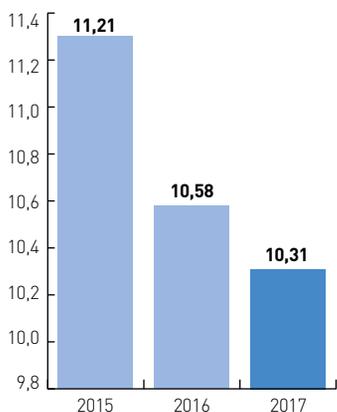
Convaincues que l'amélioration des résultats sécurité et l'atteinte du zéro accident exigent une mobilisation totale et un engagement de tous les instants, les entreprises générales (EG) font de la

Prévention Santé Sécurité une priorité de leurs actions afin de continuer, collectivement et d'année en année, à faire baisser la fréquence des accidents du travail sur leurs chantiers ainsi que leur gravité.

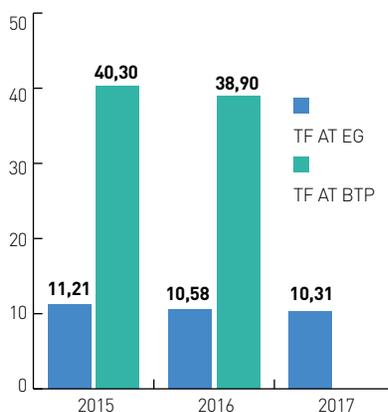


NOS PERFORMANCES ET NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE SOCIALE ET SOCIÉTALE

→ Taux de fréquence (TF) des accidents du travail (AT) des entreprises générales (EG)



→ Comparaison avec le BTP des taux de fréquence des AT

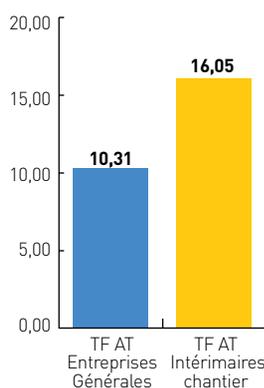


Supérieur à 30, avant 2005, le taux de fréquence des accidents du travail des entreprises générales est passé en 2017 à 10,31. Le taux de gravité, quant à lui, est passé sur la même période de 1,5 à 0,83.

Ces chiffres, qui sont à comparer avec la sinistralité moyenne observée dans le BTP qui est plus de trois fois supérieure, ne sont cependant pas homogènes au sein des entreprises adhérentes d'EGF.BTP.

Ainsi, les résultats atteints d'ores et déjà par les entreprises les plus performantes, bien meilleurs que la moyenne des entreprises générales, doivent être, à minima, des objectifs à atteindre à terme rapproché par l'ensemble des membres d'EGF.BTP.

→ TF des AT des intérimaires chantiers dans les EG (2017)



LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

- **Poursuivre la mobilisation en faveur de la Prévention Santé Sécurité** sur l'ensemble de leurs sites et continuer d'impliquer l'ensemble des parties prenantes (actions de proximité, généralisation du livret d'accueil des partenaires sous-traitants, développement des formations aux prérequis fondamentaux de la sécurité pour les intérimaires intervenant sur nos chantiers...).

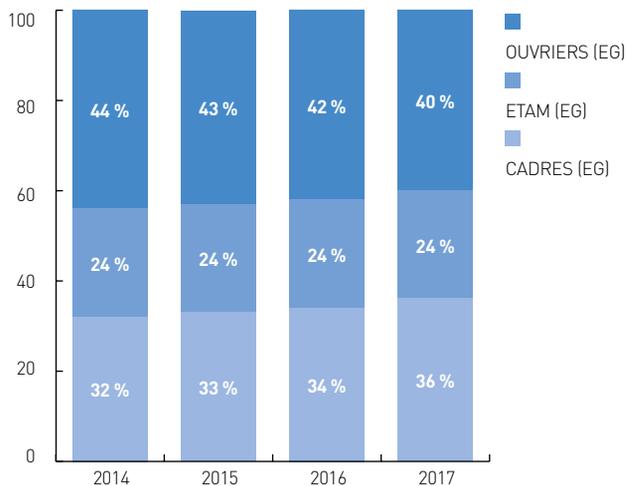
2

DES EFFECTIFS EN ÉVOLUTION

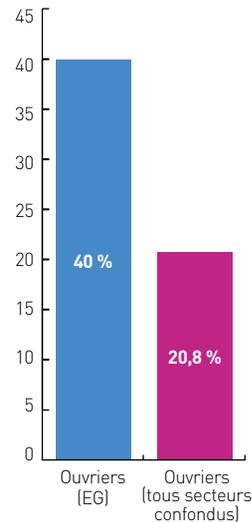
UNE FORTE CAPACITÉ D'INTÉGRATION DE SALARIÉS DE PRODUCTION AUX PREMIERS NIVEAUX DE QUALIFICATION

Les entreprises générales font preuve depuis toujours d'une forte capacité d'intégration de salariés de production aux premiers niveaux de qualification. Alors que la part des ouvriers dans l'ensemble de la population en emploi en France ne dépasse pas 20,8 %, le poids déterminant des compagnons présents dans les entreprises générales de BTP atteste de leur responsabilité citoyenne d'intégrateur de salariés de premiers niveaux de qualification. Cette constance se combine à un accroissement du savoir-faire de nos ingénieurs et à un développement des fonctions d'encadrement pour faire face à la complexité croissante de l'acte de construire et à l'attention prêtée aux ressources humaines.

→ Évolution de la répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle au sein des EG



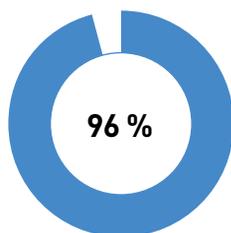
→ Comparaison de la part respective des ouvriers dans les EG et tous secteurs confondus (2017)



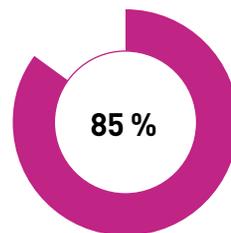
UN POIDS EXCEPTIONNEL DES CDI

Avec **96 %** de leurs effectifs en CDI, les entreprises générales montrent leur forte confiance dans leur capacité à recruter des compétences et leur volonté de les conserver.

→ Poids des CDI dans les effectifs des EG en 2017



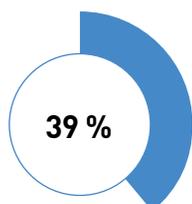
→ Poids des CDI dans les effectifs tous secteurs confondus en 2017



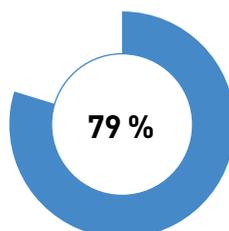
UN RYTHME SOUTENU D'EMBAUCHES, EN PRIVILÉGIANT L'EMPLOI DES JEUNES ET LE RECOURS AUX CDI

Au cours de l'année 2017, les entreprises générales ont recruté **plus de 10 000 salariés, dont plus d'un tiers avait moins de 26 ans**. Par ailleurs, plus de 3 recrutements sur 4 ont été réalisés en CDI.

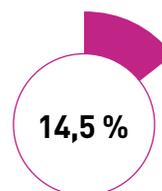
→ Part des embauches des - de 26 ans dans le total des embauches des EG en 2017



→ Part des embauches en CDI dans le total des embauches des EG en 2017



→ Part des embauches en CDI tous secteurs confondus dans le total des embauches en 2017¹

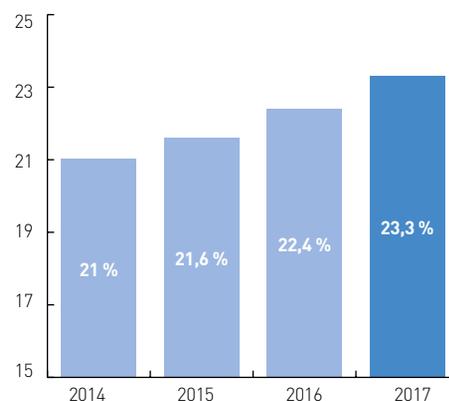


UNE MOBILISATION AFFIRMÉE EN FAVEUR DE LA MIXITÉ DES EFFECTIFS ET DE LA FÉMINISATION DE L'ENCADREMENT

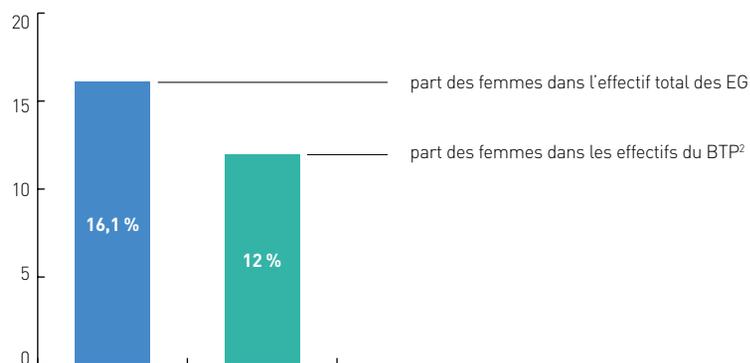
→ Évolution de la part des femmes dans les effectifs des EG



→ Évolution de la part des femmes dans l'encadrement dans les EG



→ Comparaison de la part des femmes dans les effectifs des EG et du BTP (2017)

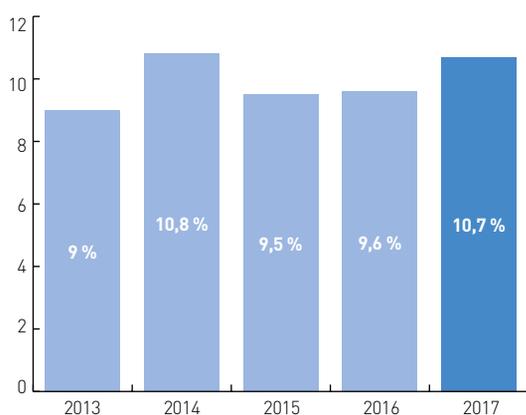


(1) Source : ACOSS. (2) Source : l'Observatoire des métiers du BTP.

UNE VOLONTÉ DE PRIVILÉGIER L'EMPLOI DES JEUNES

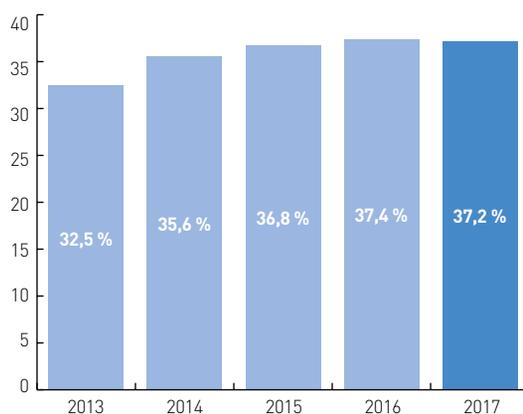
Depuis plusieurs années, les jeunes de moins de 26 ans représentent environ 10 % des effectifs des entreprises générales. Cette part est stable. Elle est de 21 % s'agissant des effectifs jeunes¹ de moins de 30 ans.

→ Évolution de la part des moins de 26 ans dans les effectifs des EG



UNE REPRÉSENTATION SIGNIFICATIVE DES SALARIÉS DE PLUS DE 45 ANS DANS LES EFFECTIFS

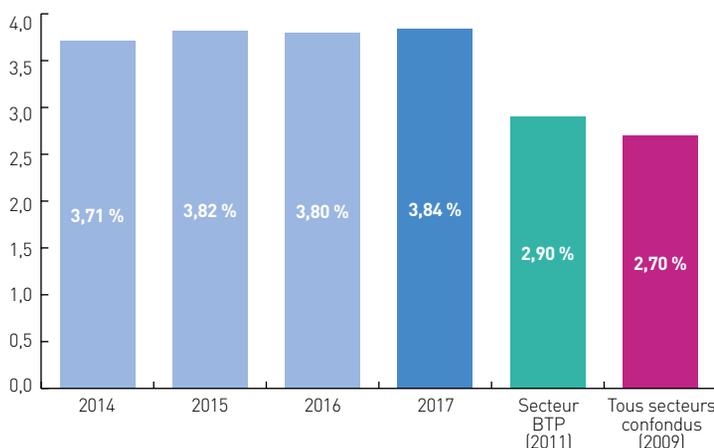
→ Évolution de la part des plus de 45 ans dans les effectifs des EG



UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE À L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La contribution des entreprises générales à l'emploi des personnes en situation de handicap est supérieure à celle du secteur du BTP et tous secteurs confondus, mais reste insuffisante. Son augmentation est un des défis des prochaines années.

→ Pourcentage de salariés en situation de handicap dans les EG



LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

- Maintenir un rythme soutenu d'embauches en CDI (dans un contexte de maintien de l'activité) avec une attention particulière portée à l'embauche de jeunes.
- Renforcer la mixité au sein des effectifs, notamment dans l'encadrement.
- Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

(1) Chiffres 2016.

3

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE FORMATION

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR L'ACCUEIL DES JEUNES EN FORMATION

Les politiques d'accueil de jeunes en formation représentent une valeur fondamentale des entreprises générales.

Près de 10 %

C'est ce que représentaient, en 2017, les titulaires de contrats de professionnalisation, de contrats d'apprentissage ou de stages conventionnés dans les effectifs des entreprises générales.

3,5 % de l'effectif total

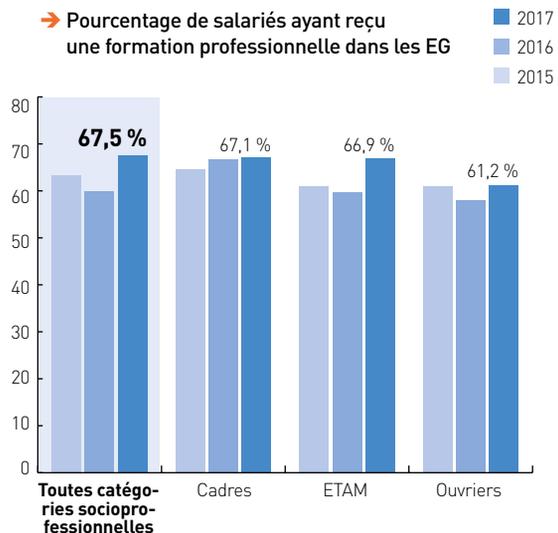
C'est le niveau atteint par l'alternance en 2017. Les entreprises générales marquent leur volonté de renforcer l'alternance au-delà de ce pourcentage.

LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'INVESTISSENT EN FAVEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DE TOUS LEURS SALARIÉS QUELLE QUE SOIT LEUR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

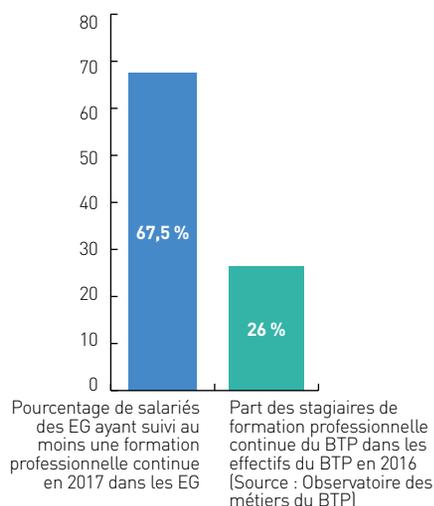
→ Part de la masse salariale consacrée à la formation professionnelle dans les EG



→ Pourcentage de salariés ayant reçu une formation professionnelle dans les EG



→ Comparaison du pourcentage de salariés ayant reçu une formation professionnelle continue dans les EG et dans le BTP en 2017



LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

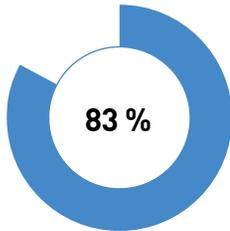
- Dans un contexte de réforme structurelle de la formation professionnelle, **poursuivre les efforts de formation de tous les salariés**, en particulier dans le développement de compétences et l'accueil d'apprentis.
- **Développer les actions de formation liées à la digitalisation des métiers**, au BIM et aux questions de performance /rénovation énergétique.
- **Poursuivre la contribution** des entreprises générales à l'amélioration du niveau de compétences, notamment par la conception et le financement de formations et de chaires.

4

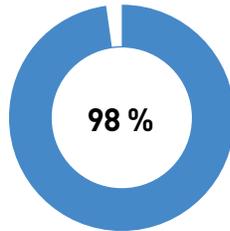
DES RÉMUNÉRATIONS ATTRACTIVES

LES ENTREPRISES GÉNÉRALES PROPOSENT DES RÉMUNÉRATIONS GLOBALES ATTRACTIVES POUR TOUTES LES CATÉGORIES DE SALARIÉS

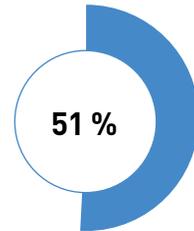
→ Part des compagnons gagnant au moins 120 % du SMIC dans les EG en 2017



→ Part de l'effectif couvert par un dispositif d'intéressement et/ou de participation dans les EG en 2017

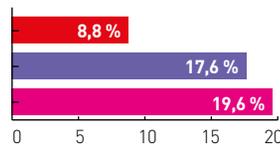


→ Part de l'actionariat salarié dans les effectifs des EG en 2017



→ Part du capital détenu par les salariés dans les 3 groupes cotés Bouygues, Eiffage et VINCI (2017)

■ Part du capital détenu par les salariés du **Groupe VINCI**
 ■ Part du capital détenu par les salariés du **Groupe Bouygues**
 ■ Part du capital détenu par les salariés du **Groupe Eiffage**



La part détenue par les salariés actionnaires européens est de **3,20 %** en 2017 (Source : FEAS)



LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

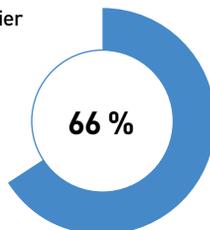
- Promouvoir les dispositifs de redistribution de la valeur ajoutée et des fruits de la croissance auprès des salariés.

5

DES PARCOURS PROFESSIONNELS DYNAMIQUES

LES ENTREPRISES GÉNÉRALES PROPOSENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS DYNAMIQUES À LEURS SALARIÉS ET FAVORISENT LEUR DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

→ Pourcentage de chefs de chantier ayant été compagnons dans les EG



Deux tiers des chefs de chantier travaillant en entreprise générale en 2017 ont préalablement été compagnons au cours de leur vie professionnelle.

Par ailleurs, au cours de l'année 2017, au moins **un salarié sur 10** a bénéficié d'une promotion quelle que soit sa catégorie socioprofessionnelle.



LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

- Favoriser le **partage d'expériences**, la mobilité professionnelle (fonctionnelle et géographique), le développement des compétences et les promotions internes.

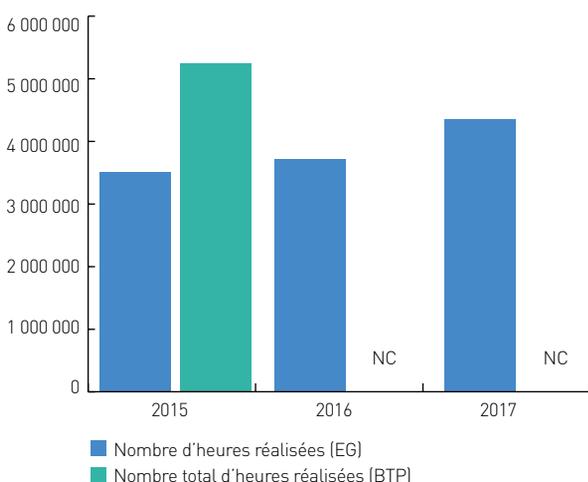
6

PROMOUVOIR L'INSERTION

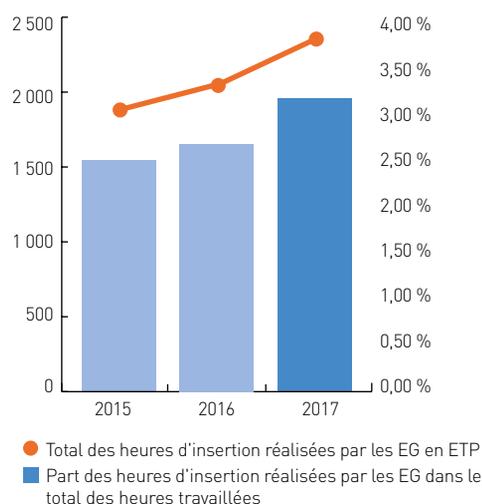
LES ENTREPRISES GÉNÉRALES SE POSITIONNENT COMME DES ACTEURS MAJEURS DE L'INSERTION DU BTP

Plus de 60 % des heures d'insertion du BTP sont réalisées par les entreprises générales.

→ Part des heures d'insertion du BTP réalisées par les EG



→ Évolution des heures d'insertion des EG en Équivalent Temps Plein (ETP) et dans le total des heures travaillées dans les EG



LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

- Promouvoir un quota d'insertion de 5 % des heures travaillées dans les marchés privés comme dans les marchés publics.

7

FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

LES ENTREPRISES GÉNÉRALES DYNAMISENT L'ÉCONOMIE LOCALE ET L'EMPLOI DE PROXIMITÉ

Elles sont signataires de 14 Chartes régionales de la sous-traitance établissant un code de déontologie pour les relations entre entreprises générales et partenaires sous-traitants.

Selon les régions, entre 75 et 92 % du chiffre d'affaires sous-traité est confié à des entreprises originaires de la région¹.

LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

- Renforcer le poids du chiffre d'affaires sous-traité confié à des entreprises implantées localement.
- Dynamiser l'économie locale et soutenir l'emploi de proximité.

(1) Source : Observatoires régionaux du chiffre d'affaires sous-traité.

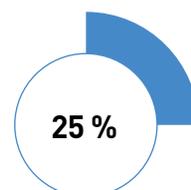
RECHERCHER ET DÉVELOPPER : UNE VOCATION PERMANENTE

DES ENTREPRISES GÉNÉRALES FORTES DE LEUR INGÉNIERIE INTERNE

L'intelligence est, avec la main d'œuvre de chantier, la matière première des entreprises générales : grâce à leurs compétences structurantes en ingénierie, en méthodes et en organisation, les entreprises générales innovent en permanence et de manière diffuse ; elles sont stimulées par la volonté de satisfaire leurs clients en leur proposant des solutions techniques, économiques et environnementales sur mesure les plus appropriées et adaptées à leurs besoins.

En 2017, **32 %** des cadres des entreprises générales sont des ingénieurs dont **25 %** se consacrent à la phase amont des travaux.

→ **Pourcentage d'ingénieurs dans les EG qui se consacrent à la phase amont des travaux**



LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

- **Entretien et développer leurs compétences en ingénierie**, aidées par la reprise de l'activité.
- **Poursuivre l'embauche d'ingénieurs**, notamment pour contribuer à la transition écologique et numérique du secteur.

LES ENTREPRISES INNOVENT EN PERMANENCE, EN INTERNE ET AVEC DES PARTENAIRES, DE MANIÈRE MULTIFORME

En interne : fortes de leurs ingénieurs, les entreprises générales sont un terreau riche d'innovations (petites et grandes innovations techniques, organisationnelles, confort au travail...) qui irriguent le secteur.

En partenariat : les entreprises générales sont très actives en R&D ouverte et inclusive, au cœur d'un écosystème interdépendant de fournisseurs, sous-traitants, PME, start-ups, écoles d'ingénieurs et universités, clusters et autres pôles d'excellence, qui deviennent ainsi tous partenaires du processus d'innovation de la profession (cross-fertilisation, open innovation, intrapreneuriat...). Outre leur efficacité en termes de mutualisation de coûts et de maturation des projets, ces nouveaux modes d'innovation partenariale sont plus agiles, plus réactifs, en phase avec l'évolution des usages et le service client.

0,35 %

C'est la part du chiffre d'affaires dédié en moyenne à la R&D et à l'innovation chaque année, soit 70 millions d'euros en 2017.

Plus de 10 millions d'euros

C'est le montant de crédit impôt recherche dont ont bénéficié les entreprises générales en 2017.



LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

- **Renforcer l'effort de R&D et d'innovation, notamment en :**
 - développant des démarches inclusives avec les fournisseurs et les sous-traitants pour promouvoir des matériaux et des procédés performants et respectueux de l'environnement, en gros œuvre comme en second œuvre.
 - promouvant des solutions d'industrialisation permettant l'optimisation de la consommation de ressources et la diminution des coûts.
- **Affiner le suivi des expérimentations et des programmes de recherche à enjeux forts pour les entreprises générales (pôles de compétitivité, clusters, écoles et universités...) ou dans lesquels EGF. BTP est impliqué (Recybéton...).**

9

PARTICIPER À LA TRANSITION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT

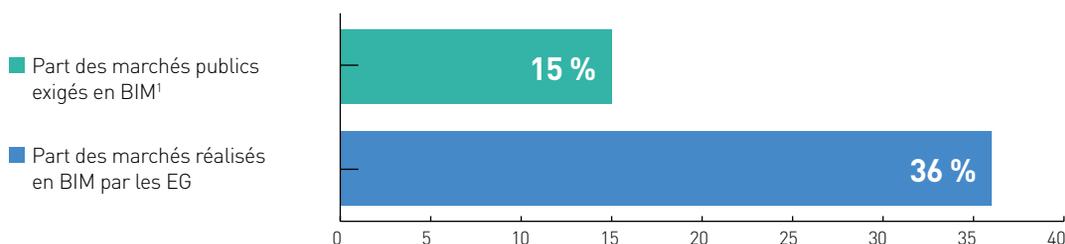
LES ENTREPRISES GÉNÉRALES SONT DES ACTEURS INCONTOURNABLES DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Les entreprises générales maîtrisent la maquette de bout en bout et sont en mesure d'accompagner leurs clients dans la définition détaillée de leur projet et la délivrance d'une maquette qui leur sera utile dans la gestion future de leur ouvrage, mais aussi d'accompagner leurs partenaires sous-traitants dans l'intégration de ce nouvel outil vecteur de performance technique, économique et de progrès humain pour la construction.

Plus largement, les entreprises générales jouent un rôle important de diffusion de la révolution digitale au profit de l'ensemble des process métiers, qu'il s'agisse de suivi et de reporting en temps réel, d'outils d'alertes ou encore de communication innovante et inclusive avec les riverains des chantiers.

36 % des projets des entreprises générales sont d'ores et déjà réalisés en BIM. Ce chiffre est à mettre en perspective avec le fait que seuls 9 à 15 % des marchés publics exigent de travailler en BIM¹ et que fin 2017, seules 24 % des entreprises de construction (toutes tailles confondues) estimaient avoir une connaissance suffisante du BIM².

→ Part de projets réalisés en BIM



LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

- Anticiper à 2020 l'objectif du gouvernement de généraliser la construction numérique en 2022.
- Anticiper sur les liens entre BIM et outils numériques d'éco-conception.
- Prendre en compte les apports des technologies numériques dans la réduction des nuisances de chantiers pour les riverains (ex : informations en temps réel, logistique sur mesure en milieu urbain dense, optimisation des transports...).
- Participer activement au développement de l'intelligence artificielle dans la construction.

(1) Source CNOA 2018. (2) Source : PTNB.

II. TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les entreprises de construction ont une activité qui impacte l'environnement et qui consomme d'importantes quantités de matériaux. C'est pourquoi, à leur échelle, les entreprises générales sont pleinement engagées pour répondre aux défis de l'efficacité énergétique, du réchauffement climatique, de la raréfaction des ressources non renouvelables, de la réduction de la biodiversité.

Pour ce faire :

- Elles confirment leur implication totale dans la mise en œuvre d'une politique de transition écologique ambitieuse à l'échelle des bâtiments, des infrastructures et des quartiers.
- Elles promeuvent une construction durable et abordable, éco conçue, prenant en compte le cycle de vie, dans le respect de la santé et du bien-être des utilisateurs, performante du point de vue énergétique et environnemental et adaptée à l'évolution des modes de vie et de travail.

1

PRÉSERVER LES RESSOURCES ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LE SUIVI DES CONSOMMATIONS

Les entreprises générales ont, à titre individuel, mis en place des indicateurs de suivi de leurs consommations afin de mieux les maîtriser. Des indicateurs de consommation consolidés au niveau d'EGF.BTP sont mis en place à partir de 2017 :



Eau
150 m³
par million
d'euros de CA



Énergie
25,3 MWh
par million
d'euros de CA
(hors carburants)



Carburants
1 900 litres
par million
d'euros de CA



GES
10 tonnes eq.CO₂
par million
d'euros de CA

NOS PERFORMANCES ET NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

■ LES ÉMISSIONS DE GES

200 000 tonnes équivalent CO₂

Ce sont les émissions de gaz à effet de serre (GES) des entreprises générales de France (Scope 1 et 2 en 2017).

Pour réduire les consommations énergétiques et leurs impacts carbone, les entreprises générales :

- ont mis en place des actions de mesure et de réduction des consommations de ressources non renouvelables et de maîtrise des impacts de leurs activités,
- ont développé le recours aux matériaux biosourcés et aux énergies décarbonées.

Des émissions de GES sur site et hors site

Pour rappel, le graphique ci-dessous indique la répartition des émissions de gaz à effet de serre¹ par type d'activité. La part indiquée « résidentiel/tertiaire » représente les émissions sur le site du bâtiment pendant sa phase d'exploitation ; les impacts de la construction et de la rénovation sont intégrés dans ceux de l'industrie manufacturière, et ceux liés à la production d'énergie sont intégrés dans ceux de la transformation d'énergie. Les émissions de gaz à effet de serre liées au BTP dépassent donc largement les 20 % généralement mentionnés.



■ LES DÉCHETS

1,1 million de tonnes

C'est le volume de déchets produits en 2017.

34 %

C'est la part moyenne de déchets triés sur chantier.

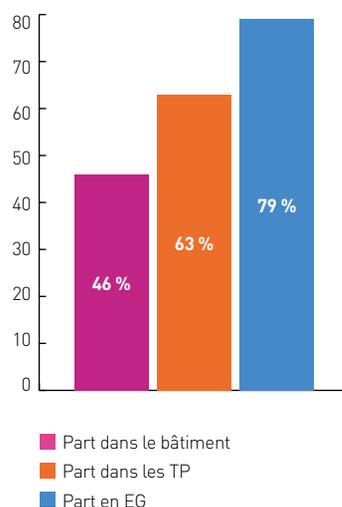
79 %

C'est la part de déchets de chantier valorisés par les entreprises générales.

Les entreprises générales ont mis en place de longue date des process de tri et de recyclage de leurs déchets de chantier sanctionnés le plus souvent par des labels internes.

Elles se sont en outre fortement impliquées dans la rédaction et la mise en œuvre de la Feuille de route du gouvernement sur l'économie circulaire et dans la relance du plan d'action européen « économie circulaire ».

→ Part de déchets de chantier valorisés²



(1) Source : Plan Bâtiment Durable. (2) Source : EGF, Datalab ministère de l'Environnement (mars 2017).



LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

- Favoriser le recours systématisé à l'outil ACV (analyse du cycle de vie) propre à la démarche d'éco-conception qui anticipe les impacts environnementaux des ouvrages tout au long du cycle de vie, qui quantifie les flux de matières, d'énergie et de déplacements entre le quartier et son environnement à chaque étape de son cycle de vie.
- Continuer à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs consommations d'énergie en phase chantier grâce aux efforts sur les transports et les engins de chantier.
- Suivre et réduire les consommations de matériaux issus de ressources non renouvelables, et soutenir les expérimentations en matière de traçabilité des matériaux de construction.
- Mettre en œuvre tous les moyens pour atteindre au plus vite l'objectif réglementaire de 70 % de recyclage des déchets inertes non dangereux et viser le 0 déchet ultime d'ici à 2030 via le recyclage, la réutilisation, le réemploi sur site.
- Favoriser le recyclage/réutilisation/réemploi des déchets issus des chantiers et développer la part de matériaux biosourcés et issus du réemploi, de la réutilisation et du recyclage.
- Développer la formation, la pédagogie ainsi que le recensement et l'application des meilleures pratiques en matière d'économie circulaire dans le BTP.

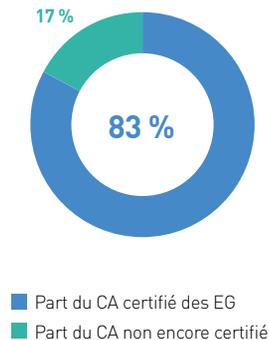


2

RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS DE CHANTIER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Les entreprises générales ont mis en place de longue date des process normalisés (**ISO 9001 et ISO 14001**) pour s'assurer une maîtrise des impacts de leurs activités sur leur environnement : **aujourd'hui, 83 % du chiffre d'affaires des entreprises générales est couvert par une certification ISO 14001.**

→ Part de CA certifié ISO 14001



Dans le cadre de la séquence réglementaire ERC (Éviter les impacts, Réduire les impacts résiduels et Compenser les impacts ultimes), seule l'entreprise générale dispose, sur un chantier, de la vision globale, de l'expertise, des moyens financiers et de la capacité à s'engager dans la durée pour prendre en charge ce sujet majeur pour le compte du maître d'ouvrage.

Les entreprises générales réduisent les impacts immédiats en phase chantier

- Évaluation des risques depuis l'inventaire faune-flore jusqu'à l'Autorisation environnementale unique.
- Mise en place des mesures de protection de la biodiversité pendant le chantier.
- Mise en œuvre de plans de lutte contre les espèces floristiques invasives.
- Proposition et mise en œuvre de mesures de compensation/préservation des espèces endémiques sur longue période.

Les entreprises générales préservent la biodiversité dans tous leurs métiers

- Intégration de la biodiversité dans l'exercice de leurs métiers : indicateurs d'impact, sensibilisation des collaborateurs, dialogue avec les parties prenantes et publication de ces engagements.
- Développement des matériaux biosourcés, bois labellisés (PEFC, FSC...), matériaux non émissifs issus de résidus agricoles.
- Engagement dans des démarches de labellisation.

LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

- **Généraliser les démarches de management environnemental : atteindre 100 % du chiffre d'affaires certifié ISO 14001 d'ici 2020** afin de garantir la mise en œuvre de procédures de gestion des impacts et des nuisances, tri des déchets et maîtrise des pollutions éventuelles pour l'ensemble de nos chantiers et de former des personnes ressources sur ces sujets.
- **Promouvoir des offres constructives minimisant les impacts environnementaux dans un contexte de changement climatique, telles que :** construction bioclimatique et bas carbone, choix de matériaux et procédés adaptés, promotion des filières de matériaux biosourcés, développement d'îlots de fraîcheur urbains...
- **S'engager dans la définition de la Stratégie Nationale de Biodiversité (SNB).**
- **Promouvoir les bonnes pratiques favorisant la prise en compte de la biodiversité pendant toute la durée des chantiers.**

3

RENFORCER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Acteurs clés de la performance énergétique et environnementale, les entreprises générales sont très actives au sein de la filière française du génie urbain et écologique. Leur maîtrise d'un acte de construire respectueux des principes du développement durable et leur capacité à trouver des approches globales à haute valeur ajoutée écologique sont très recherchées à l'export et porteuses d'avenir pour la planète.

Près de 400

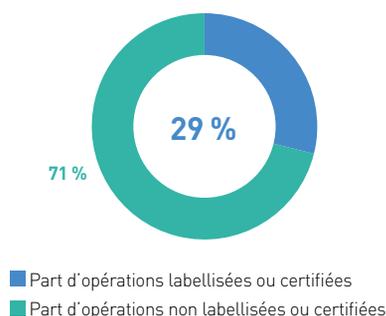
C'est le nombre d'opérations réalisées en entreprises générales certifiées et/ou labellisées¹ en 2017.

29 %

C'est le pourcentage des opérations des entreprises générales certifiées et/ou labellisées en 2017.

Les entreprises générales ont rapidement maîtrisé la mise en œuvre de la réglementation thermique 2012. Leur vision globale de l'ouvrage leur permet en effet de maîtriser mieux que quiconque la performance et de répondre au défi de la transition énergétique. Elles sont prêtes à aller plus loin en respectant un coût économique raisonnable et sans désorganiser la filière (travaux sur la nouvelle réglementation environnementale 2020, signature de la Charte sur le label E+C- avec l'État...).

→ Labellisations et certifications environnementales d'opérations en EG



LES ENTREPRISES GÉNÉRALES S'ENGAGENT !

- Favoriser l'innovation et l'utilisation de process et matériaux contribuant à une meilleure performance environnementale (filière sèche, béton bas carbone, matériaux biosourcés, réemploi d'éléments recyclés).
- Mettre en œuvre toute démarche de progrès en matière de performance environnementale : dans le neuf (« Réglementation environnementale 2020 » dont le label E+C- aux meilleurs niveaux) comme dans l'ancien (Plan de rénovation énergétique via le déploiement d'opérations territorialisées, massification de travaux...).
- Promouvoir les supports contractuels globaux favorisant la performance environnementale par lesquels les entreprises générales allient leur savoir-faire à celui de leurs fournisseurs et partenaires sous-traitants pour apporter une garantie de performance.
- S'impliquer dans les contrats de transition écologique et les opérations de revitalisation des territoires (ORT).

(1) HQE, BREEAM, Bepos, Leed, BBKA, Bâtiment biosourcé, Qualitel...

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE FRANCE · BTP (EGF·BTP) EST LE SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES GÉNÉRALES DE BÂTIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS, RECONNUES POUR LEUR CAPACITÉ À PROPOSER À LEURS CLIENTS UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ACTE DE CONSTRUIRE.

EGF·BTP regroupe des PME, des entreprises de taille intermédiaire ainsi que les majors, représentant globalement près d'un tiers de l'activité du secteur de la construction en France.

Le syndicat a pour vocation de mettre en valeur les atouts et les spécificités de l'entreprise générale auprès de toutes les parties prenantes, publiques et privées, liées au secteur de la construction.

Ainsi, il vise à promouvoir le métier d'entrepreneur général, à développer les formes de contrats qui permettent d'apporter des réponses globales et optimisées aux besoins des maîtres d'ouvrage, à valoriser les progrès réalisés par ses membres en matière de techniques et procédés innovants de construction, de protection de l'environnement et de santé-sécurité sur les chantiers, et enfin à encourager une politique sociale et de formation exemplaire.

EGF·BTP est présent sur tout le territoire au travers de quatorze délégations régionales et au niveau européen via le Forum européen des entreprises générales.



ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE
FRANCE · BTP

Suivez-nous sur



9 rue La Pérouse
75016 Paris
01 40 69 52 77
www.egfbtp.com